

## La répartition des non-répondants à la question sur la langue maternelle aux recensements de 1971 et de 1976

Charles Castonguay

Volume 7, numéro 3, décembre 1978

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/600771ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/600771ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (imprimé)

1705-1495 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Castonguay, C. (1978). La répartition des non-répondants à la question sur la langue maternelle aux recensements de 1971 et de 1976. *Cahiers québécois de démographie*, 7(3), 95–107. <https://doi.org/10.7202/600771ar>

Résumé de l'article

Aux Canadiens n'ayant pas répondu à la question sur la langue maternelle au recensement de 1971, Statistique Canada a attribué une langue maternelle déclarée par un membre de leur famille immédiate ou par un voisin habitant le même secteur de dénombrement. Au recensement de 1976, par contre, on n'a effectué aucune attribution de langue aux non-répondants. Pour 1971, rien n'est connu ni sur le résultat du procédé d'attribution, ni sur le taux de non-déclaration de langue maternelle à un niveau autre que fédéral. Nous présentons cependant de nombreuses observations indiquant qu'en 1976 tout au moins, le taux de non-réponse a varié de façon significative selon la région et le groupe linguistique. En particulier, au Québec en 1976 les francophones auraient répondu le plus régulièrement à la question, alors que les groupes linguistiques ni anglais, ni français auraient accusé les taux de non-réponse les plus élevés. En comparant les résultats de 1971 et de 1976 au niveau provincial ou infra-provincial, il convient dès lors d'attribuer aux non-répondants de 1976 une langue maternelle sur une base aussi conforme que possible à la stratégie très locale d'attribution employée pour 1971. Pour suivre l'évolution intercensitaire des compositions linguistiques du Québec ou de Montréal tout particulièrement, il importe que Statistique Canada publie une répartition linguistique des non-répondants de 1976 qui serait obtenue par la même méthode qu'en 1971.

**LA RÉPARTITION DES NON-RÉPONDANTS  
À LA QUESTION SUR LA LANGUE MATERNELLE  
AUX RECENSEMENTS DE 1971 ET DE 1976**

Charles Castonguay \*

RESUME

Aux Canadiens n'ayant pas répondu à la question sur la langue maternelle au recensement de 1971, Statistique Canada a attribué une langue maternelle déclarée par un membre de leur famille immédiate ou par un voisin habitant le même secteur de dénombrement. Au recensement de 1976, par contre, on n'a effectué aucune attribution de langue aux non-répondants. Pour 1971, rien n'est connu ni sur le résultat du procédé d'attribution, ni sur le taux de non-déclaration de langue maternelle à un niveau autre que fédéral. Nous présentons cependant de nombreuses observations indiquant qu'en 1976 tout au moins, le taux de non-réponse a varié de façon significative selon la région et le groupe linguistique. En particulier, au Québec en 1976 les francophones auraient répondu le plus régulièrement à la question, alors que les groupes linguistiques ni anglais, ni français auraient accusé les taux de non-réponse les plus élevés. En comparant les résultats de 1971 et de 1976 au niveau provincial ou infra-provincial, il convient dès lors d'attribuer aux non-répondants de 1976 une langue maternelle sur une base aussi conforme que possible à la stratégie très locale d'attribution employée pour 1971. Pour suivre l'évolution intercensitaire des compositions linguistiques du Québec ou de Montréal tout particulièrement, il importe que Statistique Canada publie une répartition linguistique des non-répondants de 1976 qui serait obtenue par la même méthode qu'en 1971.

---

\* Département de Mathématiques, Université d'Ottawa.

Dans une récente tentative de comparaison des données sur la langue maternelle recueillies aux recensements de 1971 et 1976, Lachapelle croit "avoir élevé le degré de comparabilité des compositions par langue maternelle de 1971 et de 1976" au point de pouvoir constater, à partir de son travail, que "la fraction des francophones semble avoir progressé assez rapidement au Québec". (1) Cette conclusion nous paraît pour le moins prématurée, à cause de la solution simpliste apportée par Lachapelle pour résoudre les nombreux cas de non-déclaration de langue maternelle au recensement de 1976. Pour effectuer sa comparaison, Lachapelle a supposé que le profil linguistique des non-répondants était identique à celui des répondants. Dans ce qui suit, nous présenterons quelques observations qui portent à croire qu'en 1976 le taux de non-réponse à la question sur la langue maternelle a varié de façon significative d'un groupe linguistique à un autre. Mais puisqu'il est question aussi des données de 1971, voyons d'abord comment Statistique Canada a résolu le problème posé par les non-déclarations de langue maternelle au recensement précédent.

Selon un rapport de Kralt, lorsqu'un cas de non-déclaration se présentait lors du dépouillement des questionnaires de 1971, on attribuait au non-répondant une langue maternelle selon un algorithme bien défini. (2) D'abord on cherchait un répondant donneur au sein de sa famille immédiate, selon l'ordre suivant: un frère ou une soeur, sa mère, son père, son époux ou épouse. Si aucun de ces derniers n'avait répondu à la question, ou encore si l'individu était célibataire et n'habitait avec aucun membre de sa famille d'origine,

---

(1) R. Lachapelle, "Quelques notes à propos de la comparabilité de la composition par langue maternelle aux recensements de 1971 et de 1976", Cahiers québécois de démographie, vol. 6, no. 3 spécial, 1977, p. 124 et p. 128.

(2) J. Kralt, "Processing and Its Impact on the 1971-1976 Census Mother Tongue Data", Characteristics Division, Census Field, Statistics Canada, Ottawa, 1977, p. 5.

alors on lui attribuait la langue maternelle indiquée au précédent questionnaire dépouillé. Puisque les questionnaires étaient groupés par secteur de dénombrement lors de la mise en ordinateur des réponses recueillies, cela revient à dire que dans la vaste majorité des cas, Statistique Canada a attribué aux non-répondants une langue maternelle observée soit auprès de leur famille immédiate, soit auprès d'un voisin habitant le même secteur de dénombrement.

Sauf exception (1), on a donc résolu les cas de non-déclaration en 1971 à partir du profil linguistique des familles immédiates ou encore des secteurs de dénombrement. Quoiqu'encore assez arbitraire, cette stratégie d'attribution sur une base fortement locale a au moins le mérite de suivre approximativement la règle de qui se ressemble s'assemble. Malheureusement, Statistique Canada n'a conservé de toute cette opération que le résultat de l'algorithme de répartition des non-répondants au niveau de l'ensemble du Canada. Nous n'avons aucun renseignement sur le taux de non-réponse ou sur la répartition des non-répondants selon la province, le milieu urbain ou rural, et ainsi de suite.

Néanmoins, selon la répartition obtenue pour l'ensemble du pays, présentée au Tableau 1, il semble qu'il y avait parmi les non-répondants en 1971 une légère sur-représentation, au niveau du Canada, du groupe de langue maternelle autre qu'anglaise ou française, et une légère sous-représentation des deux groupes de langue maternelle officielle, par rapport au profil linguistique observé chez les répondants. Cette conclusion ne vaut, bien sûr, que si on reconnaît que la stratégie fortement locale d'attribution utilisée en 1971 exploite assez justement la loi empirique voulant que quise ressemble s'assemble pour produire une répartition linguistique qui est effectivement plus proche de la réalité que celle

---

(1) Kralt en rapporte une juteuse à la p. 5 de son rapport, op. cit..

calquée sur le profil linguistique des répondants. Une sur-représentation du groupe de la langue maternelle autre parmi les non-répondants s'explique fort bien, d'ailleurs, du fait par exemple de la difficulté de communiquer avec de nombreux immigrants de langue maternelle tierce récemment arrivés au Canada, ou encore avec des populations amérindiennes ou inuit de l'Ouest ou du Nord canadien.

TABLEAU 1

RESULTAT DE LA REPARTITION  
DES NON-REONDANTS EFFECTUEE  
APRES LE RECENSEMENT DE 1971

	Composition linguistique des répondants %	Répartition des non-répondants %
Anglais:	60,2	58,5
Français:	26,9	25,8
Autres:	12,9	15,3

Source: R. Lachapelle, op. cit., p. 111.

Pour le recensement de 1976, par contre, Statistique Canada a entièrement laissé à l'utilisateur le soin de résoudre les cas de non-réponse, publiant tout simplement le nombre total de non-répondants dans les différentes unités statistiques. Cela rend évidemment très lourd, voire impossible pour le chercheur d'appliquer aux cas de non-réponse de 1976 la même stratégie de répartition de 1971. Nous estimons cependant qu'il faudrait passer par là, avant de pouvoir

TABLEAU IIVARIATION DU TAUX DE NON-REPONSE  
SELON LA PROVINCE, 1976

	Nombre de non-répondants	Taux de non-réponse (%)
Terre-Neuve	5 665	1,0
Ile-du-Prince-Edouard	1 005	0,9
Nouvelle-Ecosse	10 010	1,2
Nouveau-Brunswick	10 565	1,6
Québec	110 465	1,8
Ontario	166 080	2,0
Manitoba	20 645	2,0
Saskatchewan	14 995	1,6
Alberta	38 480	2,1
Colombie-Britannique	64 925	2,6
Yukon	745	3,4
Territoires du Nord-Ouest	1 435	3,4
Canada	445 020	1,9

Source: Statistique Canada, recensement de 1976: "Certaines langues maternelles", no. de catalogue 92,822, mars 1978.

comparer les données de 1976 avec celles de 1971, surtout parce que nous ne savons strictement rien du résultat de la répartition effectuée en 1971 à un niveau autre que fédéral. Il se peut que dans certaines provinces, la répartition des non-répondants ait été en 1971 assez différente du profil linguistique des répondants, mais que ces écarts se soient estompés lors du cumul des résultats au niveau du Canada.

Passons maintenant à l'observation de certaines variations du taux de non-réponse en 1976 qui invitent à aborder avec prudence cette question de la répartition des non-répondants en 1971 et 1976. Notons d'abord que si ce taux s'est fixé à 1,9% pour l'ensemble du pays en 1976, il a varié entre 0,9% et 3,4% selon la province ou le territoire (Tableau 2). La composition linguistique des répondants de chacune de ces grandes unités étant différente, en employant la distribution des non-répondants au prorata des répondants on obtient déjà deux répartitions différentes, selon qu'on accomplit la distribution en bloc au niveau de la fédération ou en douze opérations au niveau des provinces et territoires. Les résultats obtenus selon ces deux stratégies sont comparés au Tableau 5 plus bas.

Des variations très sensibles surgissent aussi lorsqu'on étend la partition au niveau infra-provincial. Au Québec et en Ontario, par exemple, le taux de non-réponse en 1976 était, dans les divisions de recensement de l'Ile-de-Montréal et de Toronto métropolitain, le double de celui observé dans leurs compléments provinciaux (Tableau 3). Ces divisions comptent une forte concentration de population de langue maternelle tierce, et l'écart considérable entre leurs profils linguistiques et ceux de leurs compléments respectifs fait que le raffinement de la répartition effectuée cette fois en respectant ces grossières dichotomies infra-provinciales

donnerait de nouveau un résultat sensiblement différent de la répartition en bloc au niveau provincial.

TABLEAU III

TAUX DE NON-REPOSE, ILE-DE-MONTREAL,  
CORPORATION METROPOLITAINE DE TORONTO  
ET LEURS COMPLEMENTS PROVINCIAUX.

	Nombre de non-répondants	Taux de non-réponse %
Ile-de-Montréal	51 245	2,7
Reste du Québec	59 225	1,3
Total	110 470	1,8
Toronto métropolitain	67 475	3,2
Reste de l'Ontario	98 605	1,6
Total	166 080	2,0

Source: Statistique Canada, op. cit.

Mais en raffinant davantage la partition, des variations encore plus importantes se manifestent au niveau des circonscriptions électorales fédérales (c.e.f.). Le taux de non-réponse dépasse par exemple 5% dans la c.e.f. de St-Jacques, circonscription à 30% de langue maternelle tierce située sur l'Ile-de-Montréal, mais tombe à un minimum canadien de 0,4% dans Rimouski et 0,5% à Matane,



circonscriptions à 99% de langue maternelle française. De même, le taux dépasse 5% dans les c.e.f. de Broadview et de Parkdale à forte proportion de langue maternelle tierce dans le Toronto métropolitain. (1)

Nous avons donc raffiné la répartition des non-répondants pour le Québec et l'Ontario en les classant au prorata du profil linguistique de leur c.e.f. Le Tableau 4 compare le résultat avec celui de la répartition en bloc au niveau provincial. On observera qu'au Québec, la stratégie la plus locale diminue de quelque 8 500 le nombre de non-répondants présumément de langue maternelle française au profit des deux autres groupes linguistiques, alors qu'en Ontario, elle réduit l'importance des deux groupes de langue officielle au profit du groupe de langue maternelle tierce. Ainsi, en particulier, la répartition au prorata par c.e.f. augmente d'environ 5 000 le groupe anglais au Québec par rapport à une unique répartition au niveau provincial, et diminue de 6 000 le groupe anglais en Ontario, différences qui, approximativement, s'annuleraient mutuellement si on cumulait les résultats au niveau fédéral.

---

(1) Soit dit en passant, le taux maximum de non-réponse pour tout le Canada fut enregistré en Colombie-Britannique, dans Skeena, avec une importante population de langue amérindienne et 9,3% de non-répondants. Soulignons que le recensement de 1971 a donné un total de 165 000 Canadiens de langue maternelle amérindienne, alors que cinq ans plus tard celui de 1976 donne à peu près 120 000!

REPARTITIONS DES NON-REONDANTS EN BLOC  
 ET PAR CIRCONSCRIPTION ELECTORALE  
 FEDERALE, QUEBEC ET ONTARIO, 1976 (REPAR-  
 TITIONS PROCENTUELLES ENTRE PARENTHESES).

	QUEBEC				ONTARIO			
	<u>En bloc</u>		<u>Par c.e.f.</u>		<u>En bloc</u>		<u>Par c.e.f.</u>	
Anglais	14 443	(13,1)	19 345	(17,5)	132 432	(79,7)	126 579	(76,2)
Français	90 001	(81,5)	81 605	(73,9)	9 476	(5,7)	9 059	(5,5)
Autre	6 026	(5,5)	9 500	(8,6)	24 172	(14,6)	30 422	(18,3)
Total	110 470	(100,0)	110 450	(100,0)	166 080	(100,0)	166 060	(100,0)

Au tableau 5, nous comparons le résultat au niveau canadien de nos localisations successives de la base des répartitions au prorata. Le raffinement tend régulièrement à réduire le nombre de non-répondants présumément de langue maternelle française, et à augmenter ceux de langue maternelle tierce, alors que le nombre de langue maternelle anglaise augmente lors du premier raffinement, puis diminue. Si on raffinait encore davantage les opérations de répartition allant éventuellement jusqu'au niveau familial, comme en 1971, l'importance relative du groupe anglais chez les non-répondants pourrait bien descendre, tout comme en 1971, en-dessous du pourcentage correspondant observé chez les répondants, en autant que l'augmentation des non-

répondants de langue maternelle anglaise obtenue par exemple pour le Québec au Tableau 4 découle du fait qu'au Québec les familles de langue tierce tendent à élire domicile dans des quartiers plutôt anglophones. Au niveau très local de répartition que sont la famille et le secteur de dénombrement, donc, une répartition "finale" des non-répondants de 1976 pourrait dans l'ensemble s'incliner dans le même sens que celui observé au Tableau 1 pour 1971.

TABLEAU V

REPARTITION DES NON-REONDANTS  
AU CANADA SELON TROIS DIFFERENTES  
STRATEGIES (REPARTITIONS PROCEN-  
TUELLES ENTRE PARENTHESES)

	Un seul bloc	Par province	Par c.e.f. au Québec et en Ontario, par province pour les autres provinces
Anglais	278 740 (62,6)	284 823 (64,0)	283 872 (63,8)
Français	116 195 (26,1)	107 174 (24,1)	98 361 (22,1)
Autres	50 085 (11,3)	53 029 (11,9)	62 753 (14,1)
Total	445 020 (100,0)	445 026 (100,0)	444 986 (100,0)

Nous avons en outre effectué un nombre très limité de comparaisons entre taux de non-réponse et profil linguistique au niveau des secteurs de recensement. Toutes ont plus ou moins confirmé notre intuition de base, à l'effet que les individus de langue maternelle officielle, et notamment française, ont déclaré plus régulièrement leur langue maternelle que les membres du tiers groupe. La partition en secteurs de recensement de la c.e.f. de Saint-Denis, sur l'Ile-de-Montréal, offerte au Tableau 6 produit des variations particulièrement remarquables, le taux de non-réponse étant relativement bas dans les secteurs à majorité française, et relativement élevé dans les secteurs 20 à 24 à majorité de langue tierce (il s'agit surtout de personnes de langue maternelle grecque). Au bas du Tableau 6 nous avons groupé les données sectorielles selon ces deux types de profil linguistique. La répartition des non-répondants suivant cette dernière dichotomie déplace 450 "francophones", vers les groupes anglais et autre, par rapport à la répartition en bloc au niveau de la c.e.f. globale.

Il ne nous paraît pas nécessaire de pousser plus loin ce genre d'analyse pour démontrer l'intérêt de raffiner à un plan encore plus local la base de répartition linguistique des non-répondants, et si possible d'appliquer aux cas de non-réponse de 1976 exactement la procédure de résolution employée en 1971, avant de comparer les données linguistiques de 1971 avec celles de 1976.

C'est pourquoi nous trouvons douteuse la conclusion de Lachapelle quant à la "progression assez rapide" de la fraction des "francophones" au Québec de 1971 et 1976, obtenue en répartissant en bloc les non-répondants du Québec selon le profil linguistique de l'ensemble de la province. La progression dont Lachapelle fait état tourne autour de quelques 33 000 "francophones" de plus que ce qui constituerait le statu quo procentuel. Seulement en raffinant

NON-REPONDANTS PAR SECTEUR DE RECENSEMENT,  
C.E.F. DE SAINT-DENIS

Secteur	Population totale	Anglais	Français	Autres	Non-répondants (%)
166	600	115	410	60	15 (2,5)
255	2 700	65	2 505	100	30 (1,1)
16	3 205	100	2 630	405	70 (2,2)
17	3 675	135	2 685	795	60 (1,6)
18	4 490	195	2 535	1 680	80 (1,8)
19	3 410	245	1 780	1 295	90 (2,6)
20	6 495	1 605	975	3 510	405 (6,2)
21	7 685	1 885	930	4 260	610 (7,9)
22	4 540	1 105	390	2 855	190 (4,2)
23	8 590	1 885	800	5 440	465 (5,4)
24	6 720	1 460	630	4 275	355 (5,3)
25	1 755	185	1 070	470	30 (1,7)
26	4 270	160	3 635	365	110 (2,6)
27	2 110	55	1 740	290	25 (1,2)
28	2 235	140	1 765	290	40 (1,8)
29	0	0	0	0	0 - -
30	2 735	150	1 910	615	60 (2,2)
31	2 560	140	1 705	640	75 (2,9)
32	3 490	200	2 490	730	70 (2,0)
Total	71 265	9 825	30 585	28 075	2 780 (3,9)
Secteurs 20 à 24	34 030	7 940	3 725	20 340	2 025 (6,0)
Reste de la c.e.f.	37 235	1 885	26 860	7 735	755 (2,0)

Source: Statistique Canada, Recensement de 1971, microfiches.

la base de répartition au niveau des 74 c.e.f. du Québec, nous avons obtenu (au Tableau 4) quelques 8 000 "francophones" (1) de moins que Lachapelle, et tout porte à croire qu'en rapprochant davantage la base de répartition de celle utilisée en 1971, la marge entre la "progression assez rapide" et le statu quo continuerait également à se rétrécir.

Il serait donc indispensable qu'au moins pour la province de Québec, Statistique Canada publie une répartition linguistique des non-répondants de 1976 selon la méthodologie même de 1971, afin d'éclairer davantage l'évolution réelle de la situation linguistique au Québec pendant ce dernier quinquennat.

- 
- (1) En employant "francophone" comme synonyme de "personne de langue maternelle" dans la conclusion de son étude, Lachapelle a commis une inconsistance d'autant plus singulière que dans son introduction, il a lourdement pesé sur la nécessité de séparer le concept de langue maternelle de ses usages trop politiques: "La notion de langue maternelle revêt des significations variées selon la personne qui l'emploie et le contexte ... Pour dégager de cette notion équivoque un concept propre à un usage scientifique, il convient donc de la dépouiller au préalable de ses connotations idéologiques, afin d'en restreindre et d'en préciser la signification ... Par idéologie nous entendons tout simplement un discours lié à l'action politique" (op.cit., p. 97). Or d'une part le mot "francophone" ne s'applique proprement qu'à une personne dont le français est la langue principale, ou encore qui peut parler français, et de même, mutatis mutandis, pour "anglophone" ou "allophone"; et d'autre part ces mots font trop souvent l'objet d'un charriage politique certain.